

Les problématiques liées à la situation sanitaire que nous connaissons depuis bientôt un an se prolongent bien au-delà de ce que chacun d'entre nous avions espéré.

A l'heure où nous diffusons cette lettre-info, les entraînements n'ont pu reprendre. Nous avons cependant espoir que le mois de mars, synonyme de printemps, puisse voir l'éclosion des réouvertures de gymnases.

Mais il faut se rendre à l'évidence, la saison de twirling sera réduite à 6 mois non continus au lieu de 10 mois habituellement.

Dans ces conditions, la commission nationale de twirling vient de prendre de nouvelles dispositions qui s'appliqueront de façon exceptionnelle à la seule saison 2020-2021 :

1. DEGRE DES TWIRLERS

- Pour les compétitions individuelles, les twirlers pourront s'inscrire dans la catégorie de leur degré inscrit sur leur livret individuel et passeport. Mais ils pourront choisir de s'inscrire dans la catégorie du degré supérieur. Exemple : un twirler qui a le degré 2 pourra être inscrit soit dans sa catégorie d'âge de degré 2, soit dans sa catégorie d'âge de degré 3. Ainsi cette disposition n'obligera pas les twirlers à passer leur degré.
- Pour les compétitions par équipe, le minimum exigé ne le sera pas.
- Pour les duos : pas de modification.

2. DUREE DES CHOREGRAPHIES

Avec un temps réduit de préparation, il nous a semblé nécessaire de réduire le temps minimum des chorégraphies.

A l'inverse, nous n'avons pas voulu réduire le temps maximum, afin de ne pas pénaliser celles et ceux qui avaient monté et travaillé les chorégraphies.

- Pour les chorégraphies dont le temps minimum est de 1'30", celui-ci est diminué de 15".
- Toutes les autres chorégraphies sont réduites de 30".

3. COMPETITIONS NATIONALES

La commission nationale espère toujours pouvoir vous offrir 3 compétitions nationales. Et nous remercions très chaleureusement les organisateurs qui restent motivés malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent :

- 12 et 13 juin : coupe nationale à Cholet.
- 26 et 27 juin : championnat national équipes et duos en Sarthe.
- 3 et 4 juillet : championnat individuel à la Roche sur Yon.

En fonction des contraintes administratives et gouvernementales qui évolueront dans les semaines qui suivent, nous communiquerons sur les modalités d'organisation pour le bon déroulement de ces compétitions. Un groupe de travail a été mis en place au sein de la commission nationale pour envisager toutes les hypothèses, que ce soit fonction de la présence habituelle, contingentée ou interdite du public, que les compétitions puissent se dérouler en présentiel ou pas.

4. REMERCIEMENTS

Avant de clore cette lettre-info, nous souhaitons remercier et apporter notre soutien à toutes celles et tous ceux qui par leurs actions ont permis à notre activité d'éviter un sommeil léthargique trop profond :

- Les cadres techniques AF1, AF2 et animateurs-experts qui ont répondu aux sollicitations du terrain, pour des corrections de degrés, des renseignements, des conseils.
- Les formateurs de juges techniques et PJ/RA/CC qui ont assuré recyclage, formation et examen en présentiel lorsque cela était possible, mais aussi en distanciel le plus souvent, dans des délais de temps réduits.
- Aux juges, techniques ou PJ/RA/CC qui dans l'immense majorité ont répondu présents aux recyclages, formations et examens qui se sont déroulés en distanciel.
- Aux associations également, qui chaque fois que possible, ont réalisé des vidéos, des exercices par visio, pour ne pas laisser leurs twirlers orphelins.

Un grand grand merci à chacune et chacun d'entre vous.

Nous comptons sur votre coopération, sur votre motivation, sur votre implication pour nous retrouver très prochainement dans les meilleures conditions. Et nous vous en remercions très sincèrement.

yves LAMBERT
Responsable de la commission nationale de Twirling